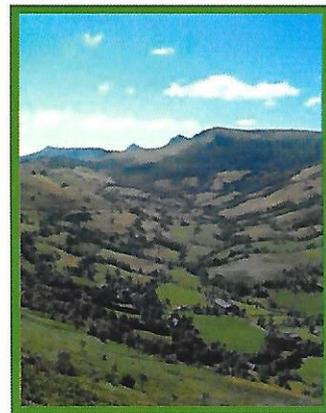


La Vallée du Mars au fil du temps.....



n° 18

Janvier 2016

Prix : 2,50 euros

SOMMAIRE

Aspect a fêté ses 20 ans p 2
exposition centenaire 1914-1918

Les cafés de la vallée du Mars p 3

Témoignage de Jean Sarges
version en patois et en français
par JF. Maury p 4 - 5

L'harmonium de l'église du
Falgoux p 6 - 7

Les domaines du Falgoux au
XVIIIème siècle par JP. Verger
p 8 -9-10-11-12-13

Une photo, témoignage du passé
Une partie de quilles au Falgoux
p 14

Les trésors de nos églises p 15

Comment participer p 16

EDITORIAL

Chers lecteurs, chers habitants de la vallée,

2015 a marqué les 20 ans de l'association ASPECT, 20 années pleines de l'énergie des bénévoles, de la fidélité des adhérents, 20 années d'activités enrichissantes, de rencontres, de convivialité.

Voilà 9 ans que ce bulletin « la vallée du Mars au fil du temps » existe et de nombreux sujets ont été abordés sur l'histoire de nos villages, le patrimoine, la vie quotidienne autrefois... Je ne m'attendais pas à une telle longévité !

J'ai cru comprendre lors de nos rencontres que vous preniez de l'intérêt à consulter ce bulletin et je reçois de nombreux messages de remerciements et d'encouragements.

Alors, **nous avons besoin de vous pour continuer l'aventure.** En effet après 18 numéros, les sujets s'épuisent et je suis à la recherche de témoignages, de photos anciennes... afin de pouvoir alimenter les prochains numéros.

Alors, venez participer en apportant votre pierre à l'édifice.

J'ai une pensée pour toutes les personnes de la vallée qui nous ont quittés ces dernières années, et j'adresse aux habitants et habitués de la vallée mes meilleurs vœux pour 2016.

Bonne lecture.

Françoise PICOT
née FAUCHER

*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!*

La vallée du Mars s'est souvenu de ses poilus !!!

A l'occasion du **centenaire de la guerre 1914-1918**, ASPECT a voulu participer au travail de mémoire national en réalisant une exposition.

Celle-ci a eu lieu au Vaulmier du 27 au 31 octobre 2015.

Gilles Vidal, lors de sa conférence, a retracé le parcours des « morts pour la France » de nos villages durant l'année 1915. Il a dédié son livre « *Petits soldats dans la grande guerre* » une chronique au quotidien des soldats de l'arrondissement de Mauriac morts pour la France pendant les 5 premiers mois de la guerre.

Un **recensement de tous les poilus de la vallée** a été effectué avec identification des numéros de matricule afin de pouvoir consulter les fiches matricule en ligne sur le site des archives du Cantal.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé en transmettant des photos des soldats, des cartes postales, des témoignages du front mais aussi sur la vie quotidienne dans nos villages durant cette triste période.

Une demande a été faite pour regrouper tous les documents recueillis sur un livret qui pourrait s'intituler « *la vallée du Mars se souvient de ses poilus* ».

Ce regroupement est envisageable mais ne pourra se faire que sur commande.

Au préalable, nous souhaiterions recevoir d'autres témoignages et/ou photos afin de compléter ce travail de mémoire.

(voir contact en dernière page de ce bulletin)

ASPECT a fêté ses 20 ans !

Cet anniversaire fût une occasion de montrer la volonté de tous de valoriser la vallée du Mars. L'équipe d'Aspect tient à remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation, les adhérents et sympathisants, les intervenants, les institutions et souhaite que notre association continue avec autant d'énergie dans les années à venir.



Une partie de
l'équipe de
l'association
ASPECT
fêtant ses
20 ans
d'existence.

*Merci à
Louis Chambon
pour la photo*

Les cafés de la vallée du Mars

Souvenirs d'Abel Chambon évoquant la vie des villages de la vallée du Mars avant la guerre de 1939/1945. Témoignage transmis par JP. Verger

« J'ai gardé de l'un d'eux un souvenir inoubliable. Il était tenu par **la Pauline** *. Son mari Antoine, robuste forgeron apparaissait de temps à autre dans la grande salle aux poutres enfumées, mains et « madeissous carrats » (poignets carrés, rudes) posés sur son tablier de cuir luisant. A un bout de table, un gars, costaud, de velours vêtu, est assis. C'est le colporteur, italien d'origine, connu à plus de 50 km à la ronde. Il ne manquait jamais une occasion de flirter avec les servantes de ferme.

En 1923, le « courrier », autobus à chaînes, assurant le service de la vallée du Mars, s'y arrêtaient. La halte était parfois fort longue. On trinquait tout en cassant la croute avec un bon morceau de « salers » et un saucisson que la Pauline avait décroché de la poutre.

Scène pittoresque que présidait la maitresse de céans avec son radieux sourire sans oublier un bon mot.

Elle régnait sur ce petit monde en blouse bleue et chapeau à larges bords. Les fermiers commentaient assez bruyamment les cours du bétail et les espoirs d'une abondante récolte.

* « La Pauline » visage légendaire, était l'épouse de Paul Giraudie, forgeron de Maleprade.

« **Le bistrot de la Louise** »* tel celui de la Pauline était un des lieux de rencontre du village de St Vincent.

On s'y retrouvait le dimanche soir pour une belote et on y discutait de la dernière pesée des fromages.

C'est ici qu'on donnait des nouvelles de la Marie, bien malade. C'est là aussi que se déroulaient les transactions en vue des élections municipales. Louise accueillait et rassemblait.

On y trouvait ceux qui, le visage fermé, étaient venus là pour noyer leur chagrin, mais aussi on croisait l'ivrogne, « la groule » comme on dit chez nous. Il fallait alors voir la Louise se muer en mégère. Il fallait voir comme elle les secouait...

Ce bistrot de village situé entre l'église et la fontaine publique était également le rendez-vous des notables de la commune. Ils ne manquaient jamais d'y entrer pour y prendre l'apéritif après l'office dominical.

« **La Louise** » était un nom d'emprunt donné à la Menette qui habitait auparavant cet endroit..

Le café/bistrot était situé tout proche du château de la Borie.

Il a été acheté par Marie Arnal et Guillaume Maury qui ont tenu l'auberge et la boulangerie.

Le châtelain de Longevergne se souvient :

Céline Giraudie tenait le café sur la route au dessus du château, pendant que son mari Antoine exerçait le métier de forgeron. J'adorais être réveillé par les coups de marteau sur l'enclume qui résonnaient d'un son clair dans les petits matins froids. Il ferrait les chevaux qu'on lui amenait et lorsqu'il plaçait le fer chauffé au rouge sur le sabot du cheval pour y planter les clous, l'air s'emplissait d'une âcre fumée sentant la corne brûlée.

Céline Giraudie, avant de reprendre le café, a dû vivre de longues années, sous la férule de sa belle-mère **Pauline** qui était une femme robuste et autoritaire.

Ci-dessous photo de **Pauline** et de son mari **Paul**, (le père d'Antoine) devant la forge dans les années 1900.



Les riverains de la vallée adoraient s'arrêter dans le café des Giraudie et, le dimanche, on sortait le jeu de quille en bois, qu'on plaçait sur la route (les voitures n'avaient qu'à se faufiler pour passer). Les quilles étaient grossièrement taillées comme la grosse boule qui comportait une encoche avec une pièce de fer qui permettait de la saisir d'une main ferme pour l'envoyer à plusieurs mètres de là. Comme la boule n'était pas vraiment sphérique, son trajet sur la route était parfaitement aléatoire.

Merci à Michel Greget pour son témoignage et pour la photo.

Tiré de « lo cobreto », voici un témoignage de la vie de petit berger, par Jean Sargès qui habitait à Pons, dans la vallée du Mars. Peut-être certains l'ont bien connu, car Pons n'est pas si loin...

Texte retrouvé et adapté par Jean-François MAURY.

Est-ce que cela vous évoque une autre anecdote ?

Tirat de « la Cabreta », n°85 de 1982, vaquí un testimoniatge de la vida de pastre per Jean Sargès, que damòraga a Pons dins la ribèira del Març. Benlèu qualques uns l'an coneissut, que Pons es pas tant luenh ?

MA JOINESSA

Ère enquèra petiton quand quitère mon paire e ma maire.

Me lojèron coma pastron, al fons de la ribèira del Faugós. Anère dins una bòria, que i aviá qu'una vièlha filha e dels vièlhs garçons que saviáun pas aimer un petiton.

Dins aquel temps, per los pastrons, chaliá jaire a la sot, quand las chicas fasiáun los porilhons. E lo matin chaliá anar a l'estable per faire lo forbiment.

Lei vachièrs èron rufes, runhes e meschants e teniáun pas pas còmpte que benlèu lo pastron aviá sòm. E s'anassiatz pas portar los pleitons e estachar lei vedèls, auriáun pas patit per vos fotre un còp d'estombèl. Dins aquel establissement tot lo monde comanda-ga. E sabiatz pas sovent de que chaliá anar faire. Se desgaunhagan totjorn coma dels chats. Èron jamai del mèma avís, fòra per criticar lo vesin. La vièlha filha, una espècie de meneta, una vièlha filha, qu'auriá mai vaugut qu'un buòu vos foteguèsse un còp de pè, que non pas gu-ela vos aguèsse fotut un còp de bèc !

Aquel espècie de rapinèl e totes aquelses que partiáun d'aquí èran pas bons per traire als chins. Malgrat qu'augassiatz fait bien vòstre trabalhòt, vos auriáun pas aparat de ganhar vòstre pan. Lei boiers i fasiáun pas lòng fuòc. Mès ieu qu'i ère anat pichon e que sabiái pas endacòm mai de quin que siá, i demorère set ans, i cujère devenir nanòt e quand partiguère d'aquí, respirère un bocin.

Anère dins una aùtra bòria quasí al costat sus la rota d'a Mauriac. I ère bien coma un rat dins un sedat. Mès malurosament, i damorère pas longtemps : que me chaguèt partir al regiment. E sabètz bien qu'aquí sètz noirit e lojat, mès pas tròp bien paiat. E quand aguère achabat mon temps que n'ère pas plan cargat d'argent, tornère faire boièr dins la valada.

Anère pas del coma z-ère damorat set ans : damorère de l'autre costat del pònt. Aquò èra enquèra chas una vièlha filha, mès aquò èra pas una femna del Bon Dieu e de curat : 'quò semblaga quauqua espècia d'avocat. Èra curiosa, coma n'i a pas. Voliá tot sabeire e res paiar. Mès ieu que n'ère pas dels darrièrs semenats, vertats o messonjas, la conten-tague d'aquel costat. Un còp, i faguère creire que m'aviáun panat lo velò. E son bèl fraire, qu'aviá un pauc lei bras lòngs, voliá portar plainja al procuror per faire arrestar lo raubaire. Ieu pensère : tu l'auràs feita ! E me preissère d'arrestar l'afaire... E li ne'n fasiá creire de totas las colors...

Ère un pauc farcejaire e lo sarai totjorn. Mès malgrat que lor aguèsse contat qualques canquèrlas, lor aviá jamai fait de misèrias, perque dempuèi i sèi enquèra.

MA JEUNESSE

J'étais tout petit quand j'ai quitté mon père et ma mère.

Ils me placèrent comme petit pâtre, au fond de la vallée du Falgoux. J'atterris dans une ferme où il n'y avait qu'une vieille fille et des vieux garçons qui ne savaient pas aimer un tout petit.

A cette époque, pour les petits pâtres, il fallait dormir à l'étable (1), quand les vaches faisaient les petits. Et le matin, il fallait aller à l'étable faire tout le travail.

Les vachers étaient rudes, grognons et méchants et ne tenaient pas compte que peut-être le petit pâtre avait encore sommeil. Et si vous n'alliez pas porter les outils et attacher les veaux, ils n'auraient pas manqué de vous fiche un coup d'aiguillon (2).

Dans cet établissement tout le monde commandait. Et souvent vous ne saviez pas ce qu'il fallait faire. Ils se faisaient du mal toujours comme des chats. Ils n'étaient jamais du même avis, sauf pour critiquer le voisin. La vieille fille, une espèce de «nonne», une vieille fille, telle qu'il aurait mieux valu qu'un bœuf vous fiche un coup de pied, plutôt qu'elle ne vous fiche un coup de bec !

Cette espèce de rapace et tous ceux qui faisaient partie de cette ferme n'étaient même pas bons à jeter aux chiens. Même si vous aviez fait correctement votre petit travail, ils ne vous auraient pas garanti d'avoir gagné votre pain. Les bouviers n'y faisaient pas long feu. Mais moi qui y étais depuis tout petit et qui ne savais pas ce qui se faisait ailleurs, j'y suis resté sept ans, j'ai failli perdre la santé mentale et quand j'en suis parti, j'ai respiré un peu.

Je suis allé dans une autre ferme presque à côté, sur la route de Mauriac. J'y étais bien comme un rat dans une bonne farine. Mais malheureusement, je n'y suis pas resté longtemps : il me fallut partir faire mon service militaire. Et vous savez bien que là-bas, vous êtes nourris et logés, mais pas trop bien payés. Et quand j'ai fini mon service, c'est que je n'avais point économisé d'argent, aussi je revins faire le bouvier dans la vallée. Je ne suis pas allé là où j'étais resté sept ans, mais juste de l'autre côté du pont. C'était encore chez une vieille fille, mais celle-là n'était pas bien charitable : elle ressemblait à quelque sorte d'avocat. Elle était curieuse, comme pas une. Elle voulait tout savoir et rien payer. Mais moi, qui n'étais pas né de la dernière pluie, avec des vérités ou des mensonges, je la contentais de ce côté-là. Un jour, je lui fis croire qu'on m'avait volé le vélo. Et son beau-frère qui avait des relations, voulait porter plainte auprès du procureur pour faire arrêter le voleur. J'ai pensé : tu as fait une bourde ! Et je me suis dépêché d'arrêter l'affaire. Et je lui en faisais croire de toutes les couleurs...

J'étais un peu farceur et je le serai toujours. Mais bien que je leur aie raconté beaucoup de balivernes, je ne leur ai jamais fait de misères, et j'y suis encore (3).

1. La sot : c'est plus exactement l'étable à cochons ! Mais il y a ici exagération...

2. aiguillon : bâton pour les bœufs

3. Enquèra : écrit en 1982, segurament jos la direccion de Clamenç Besomba que menaga aquel jornal.

L'HARMONIUM de l'église du Falgoux

Il a été retrouvé un « dossier » intitulé « achat de l'harmonium du Falgoux en 1937 » signé *Morio*.

Mme CHANUT interpelle M. MORIO sur l'état lamentable de l'harmonium paroissial « 2 jeux ½ » dans un courrier du 20 novembre 1936.

M. MORIO se voit confier le devoir d'acquiescer un « harmonium d'occasion garanti ». Ce dossier comprend des courriers avec quelques anecdotes notamment une lettre du 29 mars 1937 concernant la quête pour les fonds à collecter :

« Les socialistes, comme vous le pensez, ont été peu généreux et c'est moi-même qui ai dû les solliciter – les quêteuses craignaient d'être mal reçues. ».

M. MORIO, qui vivait rue de Rennes dans le 6ème arrondissement de Paris, a donc supervisé l'achat et le transport de l'harmonium paroissial pour une somme totale de 4650 Frs en juin 1937.

Le modèle était un « Alexandre Rousseau 4J.I/2.

Rappel : le colonel Morio a été maire du Falgoux de 1912 à 1925

Orgues Alexandre Rousseau
 Modèles de Salon ou d'accompagnement pour Chapelles
 Tous les modèles ci-dessous sont à clavier transpositeur
 (Le nombre de registres indiqué comporte la genouillère grand jeu).

N° 6. — 2 jeux 1/2, 13 registres, une genouillère grand jeu. Basses : Cor Anglais 8', Bourdon 16', Sourdine, Forte, Expression, Dessus : Flûte 8', Clarinette 16', Musette 16', Voix Céleste 16', Tremolo Forte

N° 7. — 3 jeux 1/2, 13 registres, une genouillère. Grand jeu Basses, Cor Anglais 8', Bourdon 16', Clairon 4', Forte, Sourdine, Expression Dessus, Flûte 8', Clarinette 6', Fife 4', Voix Céleste 16', Musette 16', Tremolo Forte



Dimensions : Haut. 1^m10, Long. 1^m17.
 Prof. 0^m60, Meuble en chêne ciré.

Ces informations ont été transmises par Cédric Tardaud-Gineste qui est en possession de tous ces documents.



L'harmonium se trouve toujours dans l'église du Falgoux.

Merci à JP. Verger pour la photo.

Le clavier n'est pas ouvert car fermé à clé.

Le détail de la souscription avait été publié dans « Le Réveil » en janvier et mars 1937.

Un grand nombre de familles du Falgoux et les « expatriés » ont massivement participé à l'appel au don, ce qui a permis à la paroisse de remplacer l'instrument en quelques mois et même de pouvoir revendre l'ancien harmonium au vicaire de Mauriac.

Nous avons retrouvé les articles du « Réveil » en question, et vous trouverez ci-dessous le détail de la souscription en deux listes :

Article paru en janvier 1937 :

LE FALGOUX

De notre correspondant :

Souscription - Première liste des donateurs à la souscription pour l'achat d'un harmonium :

Mme veuve Maisonneuve du Bois de la Douge, 300 fr;
 Mme et M. Morio de la Michie 300 fr;
 famille Andrieu d'Espinouse 300 fr;
 famille Borderie-Broquin du bourg 150 fr;
 Mme et M. Georges Vidal 100 fr;
 Mme et M. Loubat de la Michie 100 fr;
 Mme et M. Lucien Chavaroc 100 fr;
 Mme et M. Chavaroc Léon 100 fr;
 Mme et M. Kassel de la Franconèche 100 fr;
 Mme et M. Henri Rongier du bourg 100 fr;
 M. le curé 100 fr;
 Mme et M. Chanut du Vizet 100 fr;
 Mme veuve Mathieu du bourg 50 fr;
 Mme et M. Benech 50 fr;
 Mme et M. Raulhac du Cher 50 fr;
 Mme et M. Auriacombe-Fabre du Vizet 50fr.

Soit un total de 2100 fr.

Merci à tous ces généreux donateurs.

Article paru en mars 1937 :

LE FALGOUX

De notre correspondant :

Souscription - deuxième liste des donateurs à la souscription pour l'achat d'un harmonium :

Mme et M. Raoux de Lachaze 200 fr;
 M. Andrieu de la Picaudie 100 fr;
 Mme et M. Lavergne, Maire, 100 fr;
 Mme et M. Troiville du Vizet 50 fr;
 Mme Vizet négociante au bourg 50 fr;
 Mme et M. Dufayet Jean-Marie à Paris 50 fr;
 anonyme 50 fr;
 Mme Dufayet du Vizet 40 fr;
 Mme et M. Fabre à Verdelon 25 fr;
 anonyme 30 fr;
 Mme et M. Mathieu négociants 20 fr;
 anonyme 20 fr;
 Mme et M. Fau, boulangers 20 fr;
 Mme et M. Lacam cantonnier 10 fr;
 Mme Mas hôtel 10 fr;
 Mme et M. Lassalle cordonnier 5 fr.

Soit un total de 780 fr.

Merci à Christine Gerbe pour avoir récupéré ces articles aux archives du Journal « le Réveil » à Mauriac.

Les domaines du Falgoux au XVIIIème siècle par JP. Verger

Les rôles des « dixièmes » et « vingtièmes » de la paroisse du Falgoux permettent de connaître les domaines existants au XVIIIème siècle.

Un autre document « le rôle des seigneuries et domaines » datant de 1773 nous apporte des précisions (Archives du Cantal C421).

On peut distinguer deux types de domaines :

- Ceux issus des importantes propriétés auxquelles étaient attachés des titres seigneuriaux, arrière-fiefs relevant des Comptours d'Apchon ou de l'Evêque de Clermont. Ils furent souvent morcelés dès la fin du XVème siècle par des achats effectués par des bourgeois ou par succession.
- Ceux constitués par achats successifs ou alliances effectués par des paysans aisés du Falgoux (marchands). Ce sont les domaines roturiers.

LES DOMAINES SEIGNEURIAUX ET DETACHES

Le domaine de ROCHEMONTEIL

Il correspond en partie aux terres du fief de Rochemonteil.

Les propriétaires

C'est à la fin du XIVème siècle que le domaine passe aux mains de la famille CHALVET

Délaissée au XVIème siècle, elle sera récupérée par les CHALVET après diverses procédures avec les seigneurs d'Apchon.

En 1612, Guinot CHALVET en sera seul propriétaire après diverses transactions.

Un an plus tard, la famille DELAFARGE alliée aux CHALVET l'achètera et la gardera jusqu'en 1691, année où M. Jean SPINOUBE, avocat à Salers l'obtiendra par héritage pour la transmettre au Sieur DURANT, contrôleur ambulant des domaines et époux de Demoiselle SPINOUBE.



Les fermiers

La propriété est louée à partir du XVIIIème siècle. C'est la famille FABRE qui l'exploitera, d'abord Jacques MARONNE, puis Louis FABRE, et enfin Jean LAVERGNE, dit « grange neuve » son gendre. A la fin du XVIIIème siècle, la famille GAILLARD prendra en charge le domaine.

Le fermage est important : 50 quintaux de fromage, 4 de roquefort, 1,5 quintaux de beurre, 2 douzaines et demi de douelles de sapin, 1 veau de Pâques, 1 cochon gras de montagne, 1 gâteau (fougasse) pour les fêtes de septembre, une paire de poules.

Composition du domaine

Le domaine était constitué d'une maison, de deux granges, d'un four, d'un moulin avec sa meule à grain, des prés, repastils, buges, terres, bois et le « mazut del cabane » dans la montagne dit « Pramau ». Il est composé de 30 vaches, deux paires de bœufs, quatre doublons et trois doublonnes (males de 2 ans et génisses) ainsi que du matériel agricole.

En plus du couple de fermiers et des membres de la famille, l'exploitation du domaine nécessitait un personnel nombreux

Personnel du domaine en 1749 :

1 vacher : J. Valarcher; 1 grand bouvier : J. Bergeron;
1 bouvier : Jacques Fabre; un 2ème bouvier : Jean Vizet;
1 boutilier : Pierre Vidal;
3 servantes : M. Pebrel ,Toinette Chanut et Catherine Vizet;
1 berger : Jean Vidal.

Au XVIIIème siècle, le domaine de Rochemonteil avait une superficie estimée à 38 hectares associée à 30 têtes d'herbage (montagne del Pramau).

Le domaine de NEYRESTANG

Ce domaine était composé des terres provenant de l'arrière fief de Neyrestang appartenant à la famille de Neyrestang, noble lignée connue depuis l'an 1000. Il fut toutefois diminué au cours des siècles. Les Neyrestang ayant des prétentions administratives (bailli de la Haute-Auvergne) vont s'éloigner progressivement de la vallée du Mars et vont vendre leurs droits (cens et rentes).



Le domaine sera ensuite transmis à Guillaume de Fontange, Seigneur de Velzic-Neyrestang qui va le vendre en 1664 à Pierre Combart. Il restera aux mains de la famille Combart jusqu'au milieu du XIXème siècle.

Les fermiers au XVIIIème siècle seront les Sabatier qui succéderont aux Valarcher.

Le domaine de Neyrestang avait une surface de 20,5 hectares mais ne possédait pas de montagne au XVIIIème siècle.

Le domaine de FONTOLIVE

Ancien domaine de Jean Combart au XVIIème siècle, il reviendra après transaction au notaire François Veschambes. Sa petite fille Marguerite Veschambes le transmettra par mariage à Joseph Combart et ses successeurs également propriétaires des terres de Neyrestang.

Ce domaine est exploité par les mêmes fermiers que le domaine de Neyrestang.

Sa superficie est estimée à 29 hectares associé à une montagne de 20 têtes d'herbage.

Le domaine de VERDELON

Acheté par Pierre Combart au Seigneur de Velzic, ce domaine faisait partie de l'arrière fief de Neyrestang. Ce sera la dot d'Antoine Combart lors de son mariage avec Toinette Bergeron de la Michie.

Sa fille, Agnès Combart la transmettra à la famille Montel de Lugarde, juge Soubrevèze.

Pierre Vidal l'achètera au XIXème siècle.

Le domaine avait une superficie de 26 hectares avec vingt têtes d'herbage.

Le domaine de LA FRANCONECHE

Ce domaine appartenait au XVIIème siècle à François Dufayet époux d'Antoinette Delsuc. Cette famille descend des Dufayet de la Tour, famille noble de St Vincent. Par alliance, il passera à la famille Pagis de Salers. Puis, au milieu du XVIIIème siècle, il reviendra à Marie-Antoinette Pagis épouse de Nicolas Pablanché, Seigneur de Leige, habitant Clermont.

Les fermiers sont issus de la famille Fontolive, puis Bergeron.

Sa surface s'élevait à environ 32 hectares et 25 têtes d'herbage.

Le domaine de SALINS

Ce domaine est tiré de l'arrière fief du Sailhans. Les seigneurs du Sailhans avaient pleine justice et rendaient foi et hommage directement au roi avant de le rendre à l'évêque de Clermont (1341). Cette famille va s'allier à plusieurs reprises avec les Chalvet de Rochemonteix.

En 1615, le domaine *tombe en quenouille** et les propriétés et les titres vont être répartis entre les descendants par les filles :

- Léone reçoit les terres du Meynial et le titre de Seigneur de Ventaillac qui sera ensuite transmis à la fin du XVIIème siècle à Jean de Rivier (cf Menial).
- Antoinette gardera le domaine de Salins qui sera ensuite transmis à Antoine Meynial, Seigneur de Peyrollet. Puis François Meynial, Seigneur de Peyrollet, n'ayant pas d'enfant, en fera don à sa femme Hélise Valarcher qui le transmettra à sa nièce Toinette Valarcher lors de son mariage avec Bertrand Chauvel.

La surface du domaine était de 32 hectares et 24 têtes d'herbage.

** le domaine était laissé à l'abandon ou perdait de la valeur (sens actuel depuis le début du XXe siècle) parce que la femme qui en avait hérité était incapable de s'en occuper correctement (sens initial au XVIème siècle).*

Le domaine de la MARETHIE

Il provient du partage du domaine primitif de Rochemonteix après les transactions de 1612.

Au début du XVIIème siècle, il appartient à Jean Veyssier qui était apparenté aux Chalvet. Sa veuve, Antoinette Deynaud le vendit en partie à Amblard Vizet. Par alliance, il fut transmis à la famille Chauvel qui l'agrandira. Exploité directement jusqu'au milieu du XVIIIème siècle, il sera ensuite loué à ferme par Jean Gibert et Pierre Dufayet. Puis, il sera acquis au XIXème siècle par la famille Claux.

Le domaine avait une surface de 33,5 hectares associé à 24 têtes d'herbage.

Le domaine de LA MICHIE

C'est probablement un domaine issu pour une partie du domaine seigneurial de Neyrestang.

Il appartenait au XVIIème siècle à la famille Bergeron. Toinette Bergeron en hérita à son mariage avec Antoine Combart.

Leur fille Agnès la transmettra au Seigneur Montel de Lugarde (cf Verdelon).

Le domaine avait une superficie de 25,5 hectares avec 20 têtes d'herbage.

Le domaine du bourg (CHER)

Issu probablement d'un démembrement ou d'une dépendance de La Borie, ce domaine a appartenu à Géraud Dufayet de la Tour qui en est le propriétaire.

Il passera également à la famille Pagis de Salers.

Les fermiers Ferrat puis Valarcher ont géré le domaine.

Sa surface estimée était de 25,5 hectares associés à 20 têtes d'herbage.

Le domaine du MENIAL

Ce domaine faisait partie du fief de Saillant. Au début du XVIIème siècle, il a été transmis par alliance à la famille De Miramont puis De Ribier.

Le 15 septembre 1699, Jean De Ribier, Seigneur de Ventaillac va le vendre à Anne Bancharel, veuve de Géraud Valette. Sa petite fille, Guillemine Valette l'apportera à la famille Pons par mariage. Charles Henry Pons, Seigneur de Ferluc et avocat en était propriétaire après le milieu du XVIIIème siècle, puis le domaine sera transmis à Pierre François Marie Benoit d'Allanche.

Le domaine de LACOMBE

Tout comme le domaine de la Michie, il s'agit d'un domaine rattaché d'origine roturier. Dès la fin du XV^{ème} siècle, il appartient à la famille Combart. Au milieu du XVIII^{ème} siècle, il sera donné au Seigneur Jacques Dolivier, notaire et bailli du Vaulmier qui va le laisser en *déshérence** pendant de nombreuses années. Il sera géré par le Seigneur Montel, puis sera récupéré par Jacques Gaubert Dolivier.

Il sera géré par des fermiers, Louis et Jacques Vidal puis par Jean et Jacques Lavergne. Sa surface estimée était de 41 hectares associés à 18 têtes d'herbage.

* *laisser en déshérence* : La déshérence est la situation dans laquelle se trouve un bien ou un patrimoine lorsque son propriétaire est décédé sans laisser d'héritier connu.

LES DOMAINES ROTURIERS

Les domaines roturiers sont de grandes propriétés qui se sont établies au cours des siècles par achats et/ou alliances par des paysans aisés. Ils devaient payer des cens et des rentes aux seigneurs du lieu (le Comptour d'Apchon le plus souvent). Ces propriétés sont exploitées par leur propriétaire.

Cinq domaines sont connus :

Le domaine d'Escayre

Domaine de la famille Escayre à l'origine, avant de passer à la famille Rongier.

Sa surface estimée était de 36 hectares avec 22 têtes d'herbage.

Le domaine de la Chaze

Il a du appartenir à la famille Combart jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle.

Par la suite, Les Vizet Couder puis par alliance les Lapeyre seront les propriétaires de ce domaine.

Sa surface estimée était de 30 hectares associée à 20 têtes d'herbage.

Le domaine de Vizet-Chanet

C'est la famille Vizet-Chanet qui a constitué ce domaine pour une partie. La famille Sabatier l'obtiendra par alliance et l'agrandira.

Sa surface estimée était de 30 hectares avec 30 têtes d'herbage.

Le domaine de Vizet-Couderc

Les Couderc l'occuperont au XVII^{ème} siècle avant qu'il ne soit transmis à la famille Bergeron.

Sa surface estimée est de 22 hectares associée à 12 têtes d'herbage.

Le domaine de Besse

Il appartenait à la famille Ducher au XVI^{ème} siècle, puis sera transmis aux Vidal puis aux Soubeyrou.

La surface estimée était de 26,6 hectares avec 18 têtes d'herbage.

Les propriétaires de ces domaines roturiers sont les exploitants. Ils sont dénommés dans les actes « marchands ». Ils sont souvent des personnes influentes de la communauté villageoise et en particulier lors des réunions du « *corps commun* »*.

* *Le corps commun* est l'ensemble des habitants d'une paroisse qui ont le plus de biens et qui se réunissent à chaque fois qu'une décision importante doit être prise (paiement de la taille, procès...).

Le corps commun désigne les consuls et les syndics, les gardes de la forêt

Les données économiques

Les domaines seigneuriaux et attachés ont une surface moyenne de 31 hectares. La surface moyenne des domaines roturiers est de 28 hectares. Le nombre moyen de têtes d'herbage est identique quel que soit le type de domaine à savoir 20,5 têtes d'herbage

Les revenus moyens des domaines seigneuriaux est un peu plus élevé (23,8 l/ha) que celui des roturiers (22,6 l/ha).

Entre 1746 (rôle du dixième) et 1781 (rôle du vingtième) on constate une augmentation de près du double des revenus des domaines.

Les raisons sont nombreuses dont la principale est l'inflation. Une autre raison pour certains domaines est l'augmentation de leur surface.

La taille payée est très inégalitaire suivant qu'elle soit appliquée à un domaine ou à de petits propriétaires ayant un lopin de terre.

- les domaines représentent 59% de la surface de la paroisse. Ils payent 46% de la taille, soit 20% de leur revenu (avec des disparités : 16% pour le domaine du Ménial, et 27% pour le domaine de la Marethie).

- Les petits propriétaires possèdent 41% de la surface de la paroisse et payent 53% de la taille soit un tiers de leur revenu.

Les domaines du Falgoux représentent 60% des revenus de la paroisse soit 10% de plus qu'à la paroisse de St Vincent.

Les têtes d'herbage, quésaco ?

Estimation du nombre de tête d'herbage que l'on pouvait conduire dans les montagnes :

Dans son livre « D'Apchon à Salers : la baronnie des Valmiers et ses voisins. XIVe-XVIIIe siècles 2008), Anthony Chambon nous apprend que la tête d'herbage est l'unité de base de mesure et d'estimation des herbages d'altitude ou « montagnes ». Elle est variable et correspond à une superficie d'environ 60 à 75 ares propre à estiver une vache et son veau ou quatre bourrettes ou 6 brebis de la Saint-Urbain le 25 mai à la Saint Luc le 18 octobre...

Définition de la tête d'herbage (en coutume d'Auvergne 1510)

L'unité de mesure des herbages d'altitude ou montagnes est la « tête d'herbage ».

Une tête d'herbage correspond à la superficie de pâturage sur lequel il est possible d'entretenir pendant l'été, une vache « tendrière », c'est-à-dire une vache de montagne et son veau.

L'équivalent d'une tête d'herbage :

Une vache « bourrière » et son veau (bourret, veau d'un an)

- quatre bourrets ou bourrettes

- deux doublons ou doublonnes (bêtes de 2 ans)

- six brebis

- une jument et son poulain.

Un bœuf de quatre ou cinq ans mange deux fois plus d'herbe qu'une vache.

Dans l'usage des montagnes, on peut mélanger les vaches et les brebis car ces dernières broutent l'herbe plus près de sa racine que les vaches.

Nous avons appris le décès d'Anthony Chambon à 89 ans. C'était un enfant du pays né à St Vincent. Il aimait se retirer dans sa maison d'Espinouze. Nous le connaissions bien pour ses écrits historiques et ses interventions lors d'événements liés au passé de la vallée du Mars.
Sincères condoléances à sa famille.

LES DOMAINES SEIGNEURIAUX (fin XVIIIème siècle)

NOM DU DOMAINE	NOM DU PROPRIETAIRE	NOM DU FERMIER	TERRE sétéree	CHARS DE FOIN	REPASTIL sétéree	TETE D'HERBAGE	ESTIMATION SURFACE	RAPPORT livre
Rochemonteil	Sr Spinouze	J. Lavergne	15	60	10	30	37,9 ha	1 058
Neyrestang	Sr Combart	G. Sabatier	16	25	6		20,5 ha	250
Fontolive	Sr Combart	G. Sabatier	20	45	16	20	29,1 ha	580
Le salins	Sr Chauvel	J. Bergeron	16	50	12	24	31,9	720
La Marethie	Sr Chauvel	J. Gibert P. Dufayet	26	40	20	24	33,6 ha	787
Verdelon	Sr Montel		20	30	10	20	26,1 ha	1 600
La Michie	Sr Montel	J. Vidal	16	40	2	20	25,4 ha	
Lacombe	Sr Dolivier	Jean et Jacques Lavergne	80	45	35	18	40,9 ha	709
Franconèche	Sr Antoine Pagis	J. Bergeron	16	50	6	25	31,7 ha	1 200
L'église (bourg)	Sr Antoine Pagis	M. Ferrat	16	50		20	25,5 ha	
Le Mérial	C.H. Pons	A. Fabre	15	80	16	25	37,2 ha	1 196

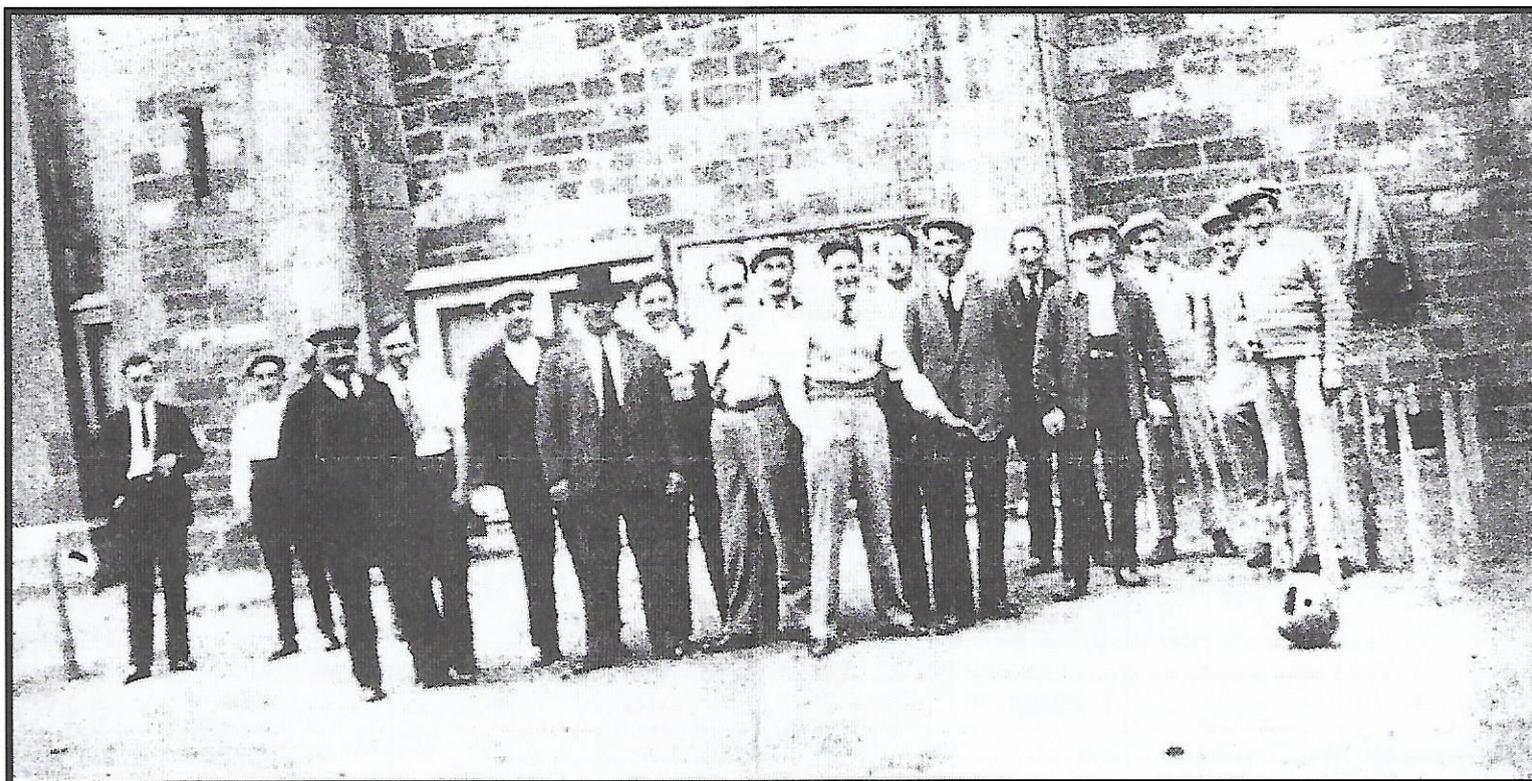
LES DOMAINES ROTURIERS fin XVIIIème siècle

LIEU DES PROPRIETES	NOM DU PROPRIETAIRE	TERRE	CHARS DE FOIN	REPASTIL	TETE D'HERBAGE	ESTIMATION SURFACE	RAPPORT
Escayre	F. Rongier	40	65	10	22	36 ha	776
La Chaze	J. Lapeyre	16	46	20	20	29 ha	590
Le Vizet-Chanet	J. Sabatier	27	60	12	30	30 ha	768
Le Vizet-Couderc	J. Bergeron	15	45	20	12	22 ha	545
Besse	J. Soubeyrou	16	45	15	18	26,6 ha	563

Une photo, un témoignage du passé

Il nous arrive parfois de retrouver des photos anciennes prises lors de scènes de la vie quotidienne autrefois dans nos villages. C'est un moment d'émotion en revoyant les visages des anciens aujourd'hui disparus.

Un peu de radio, pas de télévision, encore moins d'Internet... Il fut un temps pas si lointain où tout événement sportif ou toute fête, religieuse ou non, permettait à tous les habitants du village de se réunir, de se distraire et d'oublier un quotidien parfois bien rude.



Ci-dessus une photo qui daterait des années 1950. Une partie de quilles au Falgoux rassemblant un grand nombre d'habitants qui ont été identifiés de gauche à droite :

Inconnu, André Gibert, Antony Vizet, Henri Rode, inconnu, Broquin, Joseph Mathieu, Léon Chavaroche, Gaston Ythier, Eugène Fabre, Fernand Roux, Gustave Ythier, Léon Lapeyre, Frédo Sarret, René Fabre, Henri Porte, Paul Mathieu.

Les familles de la vallée du Mars ont certainement conservé des clichés de la vie quotidienne dans nos villages autrefois : des photos personnelles ou les précieuses plaques de verre.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer vos clichés. Nous les ferons paraître dans ce bulletin avec la légende nominative, si possible.

Les trésors de nos églises



Nous ne prêtons pas toujours attention à l'intérieur de nos églises qui contiennent des œuvres d'art méconnues.

Tableau se trouvant dans l'église Saint Germain du Falgoux

« *Le sacrifice d'Abraham* »

F. LOCHE ?

d'après A. RODTCHENKO ?
datant de 1955.

Il s'agit ici de l'interprétation moderne d'un tableau qui n'a pas été officiellement identifié. La signature n'est pas très nette (Loche ?) et l'artiste copié, Rodtchenko, un artiste russe à la fois peintre, sculpteur, photographe. L'œuvre est très colorée.

Ce tableau se trouve dans l'église du Vaulmier
« *La lamentation* »

Auteur ?

Il s'inspire de l'école italienne. Le Christ, blafard est allongé sur son linceul, dont la blancheur ressort d'autant plus que le fond est très sombre et plonge les autres personnages dans l'ombre. La Vierge, dont on ne distingue que le visage douloureux, regarde son fils les mains jointes. Un grand ange tient la main du crucifié. Saint Jean est à droite et le regarde également. Un quatrième personnage, probablement Madeleine, se tient derrière Marie.

